

Le Citoyen

n° 37

4b, avenue Champollion

21000 DIJON

Tel : 03 80 73 11 15

ISSN 1625-7790

Prix : 1 euro

Journal bimestriel Janvier - Février 2022 édité par

La Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne

Directeur de la publication : Mohamed ATEB

Editorial

L'année 2022 débute avec une inquiétude très importante: une accélération fulgurante de la pandémie de la Covid-19 et un accroissement des inégalités partout et dans tous les domaines.

Pourtant lorsque la pandémie s'est déclarée nous avions tous eu le sentiment que tout le monde était dans la même barque; tous plus ou moins, égaux devant ce virus terrifiant qui peut toucher chacun de la même manière quelque soit la région où l'on vit, l'origine, la couleur, la langue, la position sociale ou le genre. Et pendant le premier confinement, un sentiment d'équité et de solidarité s'est même répandu à tous les niveaux : hommage journalier au personnel hospitalier, aide aux personnes seules, aux plus démunis...

Mais le virus a rompu l'élan à ce sentiment d'équité et de solidarité. Les quelques 17 millions de personnes mortes de la COVID-19, sont essentiellement des défavorisés, des faibles, des plus âgés, des habitants des quartiers et dans les pays pauvres. Et il a conduit à une fragilisation de la situation des femmes.

Puis, la gestion de la crise sanitaire des deux ans de pandémie a conduit à beaucoup de restrictions et a donné plutôt le sentiment d'être une menace pour les libertés individuelles et un recul pour les libertés publiques à travers le monde. Beaucoup de pays, en restreignant les libertés fondamentales sous prétexte de lutte contre le virus, ont profité de la crise pour imposer des régimes autoritaires et des coups d'état privant des peuples de leurs libertés et droits fondamentaux.

En plus ces deux ans de crise sanitaire ont « largement alimenté la spirale des inégalités, enrichissant de manière vertigineuse les plus riches et fragilisant les plus précaires ». Depuis le début de la pandémie, « la fortune des dix hommes les plus riches au monde a doublé alors que 99 % de l'humanité a des revenus moins importants que prévus ».

Ces inégalités, préjudiciables pour la majorité des citoyens ordinaires déjà éprouvés par la baisse de leur pouvoir d'achat, sont de nature à fragmenter le pays.

Tout cela, s'est accompagné d'une certaine hystérisation des débats et une agitation autour des discours de haine, raciste, sexiste, antisémite, islamophobe, stigmatisant des franges de la nation comme inférieures, menaçantes ou dangereuses, excitant certains citoyens contre d'autres, divisant ainsi leur pays.

Surtout ces derniers mois, à l'approche des présidentielles, les discours de haine xénophobes ont fortement augmenté en ligne, sur les réseaux sociaux, et notamment sur certains médias, essayant de faire croire que la France a basculé à l'extrême; alors que les sondages montrent que les intentions de vote (30%) n'ont guère changé depuis 2002 que par l'augmentation de l'abstention et par les votes contestataires.

C'est pour cela qu'il est toujours utile de rappeler que voter est un devoir qui devient indispensable lorsqu'il s'agit d'enraciner les principes républicains d'égalité, de liberté et de fraternité qui sont mis à mal par des idées et discours extrêmes et discriminatoires non-stop.

Ils sont, peut-être, nombreux parmi nos concitoyens qui ont décidé, par dépit ou par colère, de ne pas utiliser ce droit. Sans aucune intention de critiquer leur choix, une question se fait pressante : « renoncer à son droit de vote ne permet-il pas de dérouler le tapis rouge à ceux qui, loin de pouvoir résoudre les vrais problèmes des français, menacent la cohésion sociale et banalisent la haine et le rejet dans notre société ».

D'ailleurs, on constate un certain sursaut démocratique, il est donc important de faire entendre sa voix et de participer aux votes.

Mohamed ATEB

SOMMAIRE

- Editorial p1
- Communiqué sur la signature de la charte p2
- Quelques dates marquant l'organisation de l'Islam de France p2
- La vaccination Covid-19 en Côte d'Or p3
- uB : Etudiants durement impactés par la crise de la Covid-19 p3
- Caprices climatiques : Dijon, sous des nuances p4
- Point Santé : Covid-19, vitamines et oligo-éléments p4
- Chronique : Lu pour vous – Petit Pays, Gael Faye. P5
- Conférence : être femme et croyante aujourd'hui p5
- Opération "A la rencontre des citoyens" organisée par la mairie de Quetigny p6
- Exposition « Art de l'islam » musée des Beaux-Arts à Dijon P6
- Ethique du musulman : Une éthique de paix, cultivée chaque jour p7
- BREVES
 - Chalon-sur-Saône : front contre Gilles Platret et sa version contestée de la laïcité
 - Condamnations d'Eric Zemmour pour racisme, discrimination et injure p7
 - 26^e journée du Savoir p8
 - Entraîneur Dijonnais gagne la coupe Arabe de la FIFA p8

Signature et suite de la charte des principes pour l'Islam de France

Quelques dates marquant l'organisation de l'Islam de France

- Avant les années 90, la Mosquée de Paris était l'interlocuteur trouvé des autorités publiques du culte musulman,
- Fin des années 80, tentative métropolitaine d'organiser le culte musulman avec la création du Conseil de Réflexion sur l'Islam de France (CORIF) avec Pierre Joxe.
- Le retour relatif au pouvoir de la droite, lors de la cohabitation (1993-1995) gèle cette initiative puisqu'elle remet au cœur des relations stato-culturelles la Grande Mosquée de Paris.
- Fin des années 90 : Jean-Pierre Chevènement relance le processus en lançant l'« ishtichara »
- En 2003, les pourparlers aboutiront avec la création du Conseil français du Culte musulman (CFCM) sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur.
- la Fondation des œuvres de l'islam (FOIF) a vu le jour, en 2005 sous l'impulsion de Dominique de Villepin.
- En 2016, création légale de la Fondation pour l'islam de France (FIF). François Hollande nomme à sa tête Jean Pierre Chevènement.
- Signature de la Charte des principes pour l'islam de France par 5 fédérations
- Mise en place d'une coordination des fédérations musulmanes,
- 21/11/2021 : Création du CNI, conseil national des Imams de France
- 12/12/2021 : le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé la « mort » du Conseil français du culte musulman (CFCM).
- Forif ?

Communiqué sur la signature de la charte

Le 18 janvier 2021, cinq grandes fédérations musulmanes (Mosquée de Paris, UMF, Musulmans de France, RMF, FAÏACA) reçues par le Président de la République, ont signé la charte des principes pour l'Islam de France.

Nous soutenons cette démarche et considérons que cette étape de clarification est devenue nécessaire étant donné le climat délétère que prend le traitement de l'islam et des musulmans dans notre pays.

En effet depuis plusieurs années, les musulmans de France sont devenus, et de plus en plus, une cible facile de stigmatisations, d'accusations et d'invectives, souvent sans retenue ni décence, diffusées en boucle par certains « médias » et reprises par quelques politiciens qui ont fait de l'islamophobie leur thème électoraliste essentiel pour arriver au pouvoir. Cette attitude fâcheuse s'amplifie à l'approche de chaque échéance électorale et « exploite » le sentiment de peur légitime provoqué par des actes terroristes que les musulmans ont toujours condamnés. Un tel comportement crée des amalgames et des suspicions à l'encontre de toute une frange de notre société, diffuse la haine et tend à entamer la cohésion et l'unité nationales en fragmentant la nation.

Nous considérons que la signature de cette charte, devant le plus haut sommet de l'état, est un moment solennel et symbolique afin de rappeler ce qu'ont toujours été les musulmans de France et apporter un éclaircissement pour à la fois rassurer nos compatriotes et faire une mise au point au sujet des clichés que certains veulent attribuer à une grande religion humaniste comme l'Islam.

Sans rentrer dans les détails ni la méthode, soulignons trois éléments que nous pensons essentiels de la charte :

1. Que l'Islam, comme les autres religions, est une religion compatible avec la République et que les musulmans de France sont une partie de la nation qui n'aspirent qu'à vivre paisiblement leur citoyenneté dans le respect des lois. Que les musulmans de France non seulement tiennent à la laïcité, bien définie par la loi 1905 qui a fait ses preuves d'apaisement et de vivre ensemble, mais considèrent cette laïcité comme une forteresse qui les protège des idéologies extrêmes.

2. Que les musulmans de France rejettent l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques. L'Islam invite à des valeurs humaines universelles. Il est bon de rappeler que ceci ne porte nullement atteinte à la liberté de conscience des citoyens puisqu'en France chaque citoyen (musulman ou pas) a le droit d'avoir une opinion, de soutenir ou d'adhérer à telle ou telle formation politique ou autre.

3. Et que les musulmans de France optent pour un Islam DE France détaché des ingérences étrangères politiques ou financières (ce qui ne signifie pas un Islam « différent »). D'abord parce que les influences étrangères dénaturent la réalité en donnant le sentiment que l'Islam est une religion étrangère, pour des étrangers, gérée de l'étranger ; et puis permet de libérer le paysage français des schémas importés ou imposés par l'étranger qui ne correspondent pas aux musulmans de France.

Quant aux réserves exprimées par certaines personnalités musulmanes que nous respectons, nous pensons qu'elles peuvent être discutées dans la fraternité et l'unité.

Nous espérons que la signature de cette charte « aura pour effet désirable d'affranchir ce pays d'une véritable hantise » (A. Briand) et soit un « acte fondateur » pour laisser la place à une relation apaisée entre citoyens dans la concorde et l'unité.

Par ailleurs, nous appelons les musulmans de France à une citoyenneté active, à ne jamais se soustraire de la société malgré les actes de discriminations qu'ils peuvent rencontrer et à participer à relever les défis de la nation, y compris la lutte contre le terrorisme, ensemble dans la cohésion et l'unité.

Dijon, le 18 février 2021

Mosquée Kheir, rue Charles Dumont-Dijon ; JMFB (Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne) ; Association l'Ouverture- Mosquée de Nuits St Georges ; Mosquée Imane – Fontaines d'Ouche ; AMB - Mosquée de Beaune ; Mosquée Al-Mouhsinines- Is/Tille ; Mosquée de Chenôve.

La vaccination Covid-19 en Côte d'Or



Les virus se caractérisent par une évolution génétique constante, plus ou moins rapide due à des mutations introduites dans leur génome. Le SARS-CoV-2 ne fait donc pas exception : l'émergence de variants au cours du temps est donc un phénomène attendu. Ces variants ont aujourd'hui un impact démontré sur la santé publique : augmentation de la transmissibilité, de la gravité de

l'infection ou encore échappement immunitaire... Ces évolutions du virus apparaissent dans des zones géographiques distinctes : Inde, Angleterre, Afrique du Sud etc.

Le 22 Novembre dernier, un nouveau variant a été détecté en Afrique du Sud. Pour l'instant très peu de cas sont confirmés en France (130 au 14 décembre 2021), et le gouvernement français a établi une liste rouge « écarlate » de pays à éviter, ainsi que des contrôles renforcés aux frontières. Un mois seulement après son identification en Afrique du Sud, Omicron a déjà été détecté dans près de 80 pays et progresse de manière fulgurante en Europe, où il pourrait devenir dominant d'ici à la mi-janvier,

selon la Commission européenne. Plusieurs pays ont d'ores et déjà mis en place des précautions face à ce nouvel évènement : « confinement » aux Pays-Bas, procédure d'alerte et passeport vaccinal déclenché à Londres, feu d'artifice du Nouvel An annulé sur les Champs-Élysées à Paris, les restrictions se multiplient à travers le monde face à la propagation très rapide du variant Omicron du SARS-CoV-2. Pour le moment de nombreuses incertitudes vivent autour de ce variant, notamment en ce qui concerne sa transmissibilité, sa sévérité ou encore sa capacité d'échappement immunitaire (postvaccination)

Bilal Baghdadi

uB : Etudiants durement impactés par la crise de la Covid-19

La crise sanitaire a profondément modifié nos sociétés. Ses impacts n'épargnent aucune composante de la société ni un échelon territorial, de la campagne aux métropoles les plus dynamiques en termes de création de richesses et de peuplement.

Si les personnes du troisième âge ont été les plus impactées en termes du nombre de décès, les étudiants représentent l'autre composante de la société durement impactée par cette crise sanitaire. Ces impacts sont liés à leur condition de vie mais aussi à l'incertitude liée à leur avenir professionnel.

Ce dernier point soulève plusieurs questions relatives d'une part à la dégradation de la qualité de leurs études et d'autre part de la durée de la crise et de la capacité des économies à rebondir après la crise.

Comme on le disait plus haut, les conditions de vie des étudiants se sont nettement dégradées depuis le début de la crise sanitaire. Pour aider les étudiants à faire face à

cette situation, l'Etat a mis en place des mesures d'accompagnement.



Sur le plan financier. L'Etat a mis en place un dispositif permettant aux étudiants dont les revenus familiaux ont nettement baissé de demander le réexamen de leur demande de bourse. Pour bénéficier de ce dispositif, les étudiants doivent être en mesure de justifier la baisse des revenus familiaux selon que le parent exerce une activité salariée ou une profession indépendante. Les éléments relatifs à cette procédure sont consultables sur le site <https://www.etudiant.gouv.fr/>.

Aussi, les étudiants peuvent s'adresser aux services sociaux du CROUS en cas de graves difficultés financières pour bénéficier les "aides d'urgence ponctuelle". Les

formalités d'accès à cette aide spécifique ont été simplifiées et le montant de cette aide peut aller jusqu'à 500 euros.

L'Etat a aussi revu à la baisse le prix des repas dans les restaurants universitaires. Ce prix est fixé à 1 euro pour tous les étudiants depuis le 25 Janvier pour le déjeuner et le dîner. Cette mesure concerne à la fois les étudiants boursiers, non boursiers, nationaux et internationaux.

Accompagnement psychologique. L'Etat a mis en place, depuis le 1er février, un dispositif de soutien psychologique pour les étudiants. Ce dispositif mis en ligne depuis le 10 mars, totalement gratuit, va permettre la prise en charge des étudiants confrontés à une situation de mal-être. Pour bénéficier de ce dispositif, les étudiants concernés doivent aller sur le site gouvernement.fr pour choisir leur psychologue et prendre directement rendez-vous.

Tafsir DIALLO

Caprices climatiques : Dijon, sous des nuances

Ciel orangé, poussière sur les voitures, neige ensablée, nous avons observé ces dernières semaines une situation insolite en France. Alors que nous sommes privés de voyages, la météo nous a donné l'illusion d'être ailleurs. En effet, à la mi-février 2021, le Sahara n'a cessé de nous envoyer du sable. Phénomène habituel en hiver, ces nuages de poussière ont été, l'année passée, particulièrement remarquables et remarquables.

Ils sont la coïncidence de deux phénomènes naturels : la production de poussière de sable au-dessus du désert du Sahara puis, le transport de celles-ci jusqu'à nos régions. Les conditions climatiques connues en France ces dernières semaines

ont favorisé ce long périple pour se déposer sur notre sol à travers la pluie ou par manque d'intensité volatile.

Bien que naturelles, les études sur les remontées de poussières de sable du Sahara ont constaté que ces dernières participent à une augmentation de la pollution aux particules fines. En effet, le service européen de surveillance de l'atmosphère Copernicus a constaté un niveau de particules par mètre carré plus d'une centaine de fois supérieur à la moyenne sur une grande partie de l'Europe du sud. Ce qui a alors enclenché localement des pics de pollution. Ces épisodes de pollution semblent toutefois moins problématiques que ceux liés au trafic routier par exemple. Les particules impliquées seraient en effet moins toxiques pour notre organisme.



L'autre conséquence mis en avant le 24 février dernier par l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) est la présence de radioactivité dans les nuages de sable venus du Sahara. Des particules de

Césium-137 seraient issues d'essais nucléaires réalisés par certains pays européens dont la France en 1960 dans cette partie du globe. Cependant, l'ONG a indiqué que le taux était faible et donc qu'il serait sans danger pour la population. Pas de crainte particulière à avoir de ce point de vue-là.

En revanche, il s'agit de mesurer que plus de soixante ans après les essais nucléaires français dans le Sahara, le sable de la région garde encore les traces d'une contamination radioactive. Et la nature s'est chargée de réaliser un véritable « retour à l'expéditeur ». Un bon moyen de rappeler que nos actions ont des conséquences sur la Planète et qu'aucune zone géographique n'est épargnée.

Mounir Kheyi

Point Santé :

Covid-19, vitamines et oligo-éléments

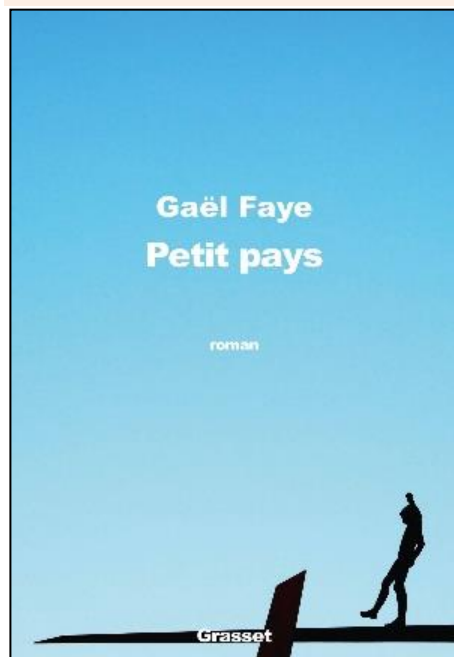
De faibles niveaux de micronutriments ont été associés à des résultats cliniques défavorables lors d'infections virales. Par conséquent, pour maximiser la défense nutritionnelle contre les infections, un complément quotidien de vitamines et d'oligo-éléments pour les patients souffrant de malnutrition à risque ou diagnostiqués avec la maladie coronavirus 2019 (COVID-19) peut être bénéfique. Des études récentes sur les patients atteints de COVID-19 ont montré que les carences en vitamine D et en sélénium sont évidentes chez les patients atteints d'infections aiguës des voies respiratoires. La vitamine D peut prévenir la production de cytokines inflammatoires, à l'origine du stress respiratoire observé chez les patients COVID-19. Le sélénium améliore la fonction des cellules immunitaires effectrices cytotoxiques. En outre, le sélénium est important pour maintenir la maturation et les fonctions des lymphocytes T, ainsi que pour la production d'anticorps dépendant des cellules T. Quant à la vitamine C, elle augmente le taux de survie des patients covid-19 en atténuant l'activation excessive de la réponse immunitaire. La vitamine C augmente les cytokines antivirales et la formation de radicaux libres, diminuant le rendement viral. Elle atténue également les réactions inflammatoires excessives et l'hyperactivation des cellules immunitaires.

la vitamine D est naturellement présente dans de nombreux poissons gras, fruits de mer et **abats** : hareng, truite, saumon, sardine, huître, thon, foie de bœuf... Le sélénium se trouve dans les fruits et les légumes, les raisins secs, les graines oléagineuses, les céréales complètes et la noix du Brésil. Quant à la vitamine C, elle est présente dans les légumes (les poivrons, choux, et épinard), les châtaignes, les pommes de terre, cassis, kiwi, fraise, et les agrumes.

Ali BETTAÏEB-
Directeur de recherche
U Bourgogne

Chronique – Lecture – Petit Pays, Gael Faye.

« Petit pays », un enfant perdu dans la guerre



Petit pays, c'est l'histoire d'un pays, d'une guerre, d'une famille et d'un petit garçon qui grandit plus vite que prévu.

Pour échapper à la guerre civile qui a lieu au Rwanda, un père français et une mère Rwandaise ont décidé de s'installer au Burundi avec leurs deux enfants, Gabriel et Ana. Au-delà du divorce de ses parents, le jeune garçon devra protéger son enfance face à l'horreur inouïe du génocide.

Le génocide face à l'innocence d'un enfant.

La guerre et la violence arrivent sans s'y attendre.

Très vite, son enfance est tachetée de sang dans un conflit qui laisse cet enfant perplexe devant ce « génocide ». Voici, un passage du livre qui illustre les raisons futilles de la haine qui a conduit à ce génocide :

« – La guerre entre les « Tutsi » et les « Hutu », c'est parce qu'ils n'ont pas le même territoire ?

– Non, ça n'est pas ça, ils ont le même pays.

– Alors... ils n'ont pas la même langue ?

– Si, ils parlent la même langue.

– Alors, ils n'ont pas le même dieu ?

– Si, ils ont le même dieu.

– Alors... pourquoi se font-ils la guerre ?

– Parce qu'ils n'ont pas le même nez. »

Avec cet extrait, on comprend que certains conflits nous échappent et on comprend l'incompréhension et la frustration de Gabriel de voir son pays se déchirer. Et pour quelles raisons !

Malheureusement, les discours des politicien-ne-s attisant la haine se retranscrivent dans les cours d'écoles où les enfants répètent presque machinalement les propos discriminatoires.

Face à des situations très tendues qu'un enfant ne devrait jamais avoir à vivre, le livre raconte aussi le triste destin de sa famille et de ses proches.

Après la guerre, la recherche de son identité

Au-delà de la description de la guerre, le livre retrace une magnifique histoire de quête d'identité et de l'amour que l'auteur porte à ses origines et ses racines. Dans ses écrits et cela jusqu'à son âge adulte, il lutte pour comprendre d'où il vient et qui il est. Scruté comme un paria du jour au lendemain par un pays qu'il considérerait comme sien, il ne sait plus comment se définir. Exilé en France, des années après, il se cherche et se découvre. Impossible, donc de résumer ce livre à l'horreur de la guerre quand il est empreint d'autant de poésie et de nostalgie.

Lu par Yannis SAHLI

Conférence à 2 voix : être femme et croyante aujourd'hui

Soirée organisée par le Service Diocésain des relations avec les musulmans. Le 9/12/2021, à la salle Camille Claudel, Karima Berger écrivaine musulmane et Nicole Fabre (ancienne pasteure dans l'église unie de France) tenaient une conférence sur le thème « être croyante et femme ».



Nicole Fabre, évoquant les relations hommes-femmes dans l'Église, a souligné que la venue de femmes dans le ministère a changé l'attitude des hommes dans l'ensemble de leurs relations. Et globalement, la diversité n'était plus une menace. Elle a invité à lire la Bible et tout particulièrement les écrits qualifiés de misogynes, comme réalité moins centrés sur la domination des femmes que sur l'acceptation de la primauté de Dieu à la fois sur l'homme et sur la femme.



Ensuite, pour Karima Berger, le Coran est moins fait de lois que d'invitations à se laisser porter par les textes pour autant qu'on en perçoive la saveur. Certes, dans le Coran, il y a peu de femmes évoquées en tant que personnages historiques (Marie est évoquée plus de trente fois), mais c'est au profit du féminin, dit-elle en citant la Sourate 4, verset 34 qu'elle traduit elle-même : « **Les femmes vertueuses sont les gardiennes du mystère de ce que Dieu garde mystérieux.** » On ne sait pas ce qu'est ce mystère mais les femmes en sont les gardiennes.

Et toutes les deux concluent que les femmes d'avoir leur place à condition de ne pas chercher à être comme les hommes mais de respecter ce qu'il y a de féminin en elle. Il ne faudrait pas que le souci de l'égalité efface celui de la différence.

Imtinan Abderrahmane

Opération "A la rencontre des citoyens" organisée par la mairie de Quetigny

Les premiers samedis des mois et à toutes les manifestations de la ville, une équipe d'élus municipaux se déplacent à la rencontre des quetignois pour les informer et recueillir leurs suggestions. Samedi 20 mars 2021, à la place centrale de Quetigny, le journal le Citoyen s'est entretenu avec Sophie PANNETIER conseillère déléguée à l'information et à la démocratie participative au sujet de cette démarche.



LE CITOYEN : Pouvez-vous nous parler de votre initiative ?

Sophie PANNETIER : L'objectif est d'aller à la rencontre des gens de Quetigny, de leur faire part de toutes les aides, toutes les infos qui font l'actualité de la commune aujourd'hui, rentrer en contact avec les gens et avoir leur retour sur leurs vies, leurs quotidiens surtout dans cette période compliquée

Cela s'insère, donc, dans une idée de démocratie participative ?

S. PANNETIER : C'est ça. L'idée centrale est de recueillir leurs idées, essayer de coller dans nos actions au plus près des besoins les plus proches des quetignois de façon à avoir une relation de proximité avec les citoyens et ainsi proposer et adapter notre politique. C'était un besoin qui était identifié pour les jeunes, pour les familles monoparentales...

Alors qu'est-ce que l'aide « coup de pouce » dont vous distribuez les prospectus ?

S. PANNETIER :

C'est une aide qui permet aux jeunes de moins de 30 ans de pouvoir bénéficier d'un soutien financier sur une action qui leur est importante.

Par exemple, un jeune qui a pour ses besoins professionnels besoin de payer son abonnement

au tram et bien nous l'aidons, un accompagnement pour faire ses C.V... Aux jeunes de nous présenter leurs besoins et on sera là pour les appuyer.

Où un jeune peut se renseigner ?

S. PANNETIER : A Quetigny, le lieu le plus approprié est "Château services" ou à l'espace Pierre Desproges et cette aide est accessible à partir de 16 ans. C'est une initiative qui vient tout juste d'être mise en place

Un mot pour encourager les jeunes à vous rencontrer ?

S. PANNETIER : Qu'ils n'hésitent pas à venir parler de tout ce qui fait partie de leur quotidien parce qu'on peut adapter toutes nos actions en fonction de leurs attentes et c'est là vraiment notre souhait ! De notre côté, nous serons présents tous les premiers samedis du mois et, par la suite, à toutes les manifestations de la ville.

Propos recueillis par Abdella HAÏFI

Exposition « Art de l'islam » musée des Beaux-Arts à Dijon



Le musée des Beaux-Arts s'associe à l'opération nationale « Arts de l'Islam ». Un passé pour un présent, qui déploie une série de 18 expositions dans autant de villes de France.

Ces manifestations envisagent le monde islamique dans toute la diversité de ses cultures.

À Dijon, une sélection d'œuvres majeures du musée des Beaux-Arts et du Louvre, de la Bibliothèque de Dole ou encore du FRAC Bourgogne, témoignent avec force de la richesse des échanges artistiques et culturels noués entre le continent européen et les grands foyers de l'Islam au fil du temps.

Le musée des Beaux-Arts de Dijon possède l'une des plus belles collections d'art islamique en France. L'histoire de ces objets commence en Andalousie musulmane au XIV^e siècle (marqueterie) et se termine au XX^e siècle avec des œuvres d'Iran et de Turquie (peintures, tapis, ...).

Quelques-uns de ses chefs d'œuvre exceptionnelles sont réunis dans cette exposition :

- la lampe de mosquée du musée du Louvre, provenant du Dôme du Rocher à Jérusalem
- un grand coran du XIV^e siècle calligraphié sous la dynastie des Mamelouks, aujourd'hui conservé à la bibliothèque municipale de Dole.

Légende photo : Copie du Saint-Coran d'Egypte datant de 1370-1450 (Sourate Al-A'raf)

Khalid EL ALLAM

ETHIQUE DU MUSULMAN :

Une éthique de paix, cultivée chaque jour

Chaque jour, chaque fois qu'il sort de chez lui, le musulman-e grand-e ou petit-e prononce, inlassablement, ces deux invocations :

1- « Au nom de Dieu; je compte sur Dieu ; il n'y a de force et de puissance que par Dieu ».

قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ: مَنْ قَالَ - إِذَا خَرَجَ مِنْ بَيْتِهِ -: بِسْمِ اللَّهِ تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ، وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ، يُقَالَ لَهُ هُدًى وَكُفَيْتَ وَوُقِّيَتْ، وَتَنَحَّى عَنْهُ الشَّيْطَانُ

C'est-à-dire que lorsqu'il s'apprête à sortir de chez lui, à s'ouvrir aux autres, à accéder au monde extérieur et dans un esprit de recueillement saisissant, il se rappelle à sa conscience déjà éveillée sur la question, que :

je sors gagner ma vie au nom d'Allah de manière licite, je ne recourrai jamais aux procédés interdits et harams.

Et pour cela je compte sur Allah pour me faciliter ce revenu et qu'il m'épargne de tomber d'utiliser des moyens tortueux et interdits.

Il se rappelle aussi que même ses efforts qu'il fournit pour gagner ce revenu proviennent d'Allah : « il n'y a de force et de puissance que par Dieu » formule que le prophète qualifie d'un trésor d'en dessous du trône de notre Seigneur. Avec cette formule, il s'apprend à rester modeste s'il gagne plus que les autres et à ne jamais être abattu ni céder s'il gagne moins.

Puisque son intention quotidienne est de gagner sa vie loyalement sans recourir aux moyens qui lèsent les autres et la nature, le prophète paix sur lui le rassure « tu en auras suffisamment, Allah t'épargnera de tout mal et le diable sera écarté de ta voie ».

2- Ô Seigneur, je cherche protection auprès de toi pour :

– que je ne néglige personne et que je ne sois égaré,

– que je ne puisse commettre aucune faute et qu'on ne m'incite à

le faire,

– que je ne sois pas injuste et que je ne subisse pas d'injustices »

– que je n'opprime personne et que je ne subisse une oppression.

مَا خَرَجَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ مِنْ بَيْتِهِ قَطُّ إِلَّا رَفَعَ طَرْفَهُ إِلَى السَّمَاءِ فَقَالَ

اللَّهُمَّ أَعُوذُ بِكَ أَنْ أَضِلَّ أَوْ أُضِلَّ أَوْ أَزِلَّ أَوْ أُزَلَ أَوْ أَظْلِمَ أَوْ أُظْلَمَ أَوْ أَجْهَلَ أَوْ يُجْهَلَ عَلَيَّ

Puis dans ses relations avec les autres et face aux difficultés des rapports humains, aux incompréhensions, aux inégalités, à la haine, à la jalousie, face à l'oppression, il sort de chez lui avec la résolution ferme de ne jamais blesser personne, de n'importuner personne, de ne juger ni d'abuser de personne ; Il demande à Allah de l'aider qu'il ne soit à l'origine d'aucune déviation, de glissade, d'ignorance, de comportements néfastes d'injustice ou d'oppression. Et il implore Dieu pour qu'il ne cède pas aux sollicitations de déviation, de tentations et aux provocations du monde extérieur.

Sa conscience de répandre la paix est, ainsi, stimulée chaque jour. Elle ne risque pas d'être endolorie ni anesthésiée par l'atmosphère étouffante qui surfe sur nos instincts et qui réveille haines et passions.

Cette exigence de sa foi profonde n'est pas simple formalisme, elle lui fait aimer les autres, la diversité, l'entraide, la liberté et la douceur.

Une société fraternelle, paisible et juste, devient inhérente à sa foi.

Et ces invocations répétées chaque jour, participent à jeter les bases d'une société où le bon vivre-ensemble et la solidarité humaine deviennent la règle morale pour lui et un acte religieux pour lequel il sera amplement récompensé.

Ainsi, il construit un monde en paix, bienveillant et plus fraternel.

Mohamed ATEB

BREVES

Chalon-sur-Saône : front contre Gilles Platret et sa version contestée de la laïcité



Photo JSL

120 personnalités politiques et citoyens chalonnais, constituent un front pour défendre la laïcité contre l'instrumentalisation intempestive de Gilles Platret d'une « laïcité d'exclusion » à des fins électorales : Sa décision sur les cantines scolaires d'interdire les repas alternatifs trois fois annulée, d'abord par le tribunal administratif de Dijon, puis par la cour administrative d'appel de Lyon et enfin en cassation par le conseil d'état ce à quoi Gilles Platret répond qu'il « persiste et signe » au mépris de la Justice; il écrit à l'Éducation nationale, être « offusqué de voir une maman voilée accompagner une classe au spectacle de Noël ». Et récemment il refuse de célébrer un mariage. Très indigné, ce front décide désormais de réagir plutôt qu'encaisser.

Condammations d'Eric Zemmour pour racisme, discrimination et injure



17/01/2022 : Condamné pour "provocation à la haine raciale et injure raciale" à 10 000€ d'amende.

Pour ces propos sur les mineurs isolés « ils sont voleurs, assassins et violeurs »
17/09/2019 : condamné à une amende de 5000€ pour provocation à la haine religieuse sur ses propos sur l'invasion de la France.

18/02/2011 : Condamné pour provocation à la haine raciale sur ses propos des trafiquants "noirs et arabes".
Procès en cours : injure raciale contre Hapsatou Sy et la député D. Obono et contestation de crime contre l'humanité.

Néjia DAHECH

Reprise de la 26e journée du savoir

JOURNEE DU SAVOIR
26^e
édition

**RENCONTRE
SCIENTIFIQUE
ANNUELLE**

**PRÉSENTATION DES RECHERCHES
DOCTEURS, DOCTORANTS, MASTERS, INGÉNIEURS**

Inscriptions et informations :
 - en ligne sur : journee-du-savoir.fr
 - par mail : j-savoir-jmfb@orange.fr
 - fb : Journée du savoir

meilleures recherches
 1e prix = 750€
 2e prix = 500€
 3e prix = 250€

meilleurs posters
 3 prix de 150€

PALAIS DES CONGRÈS – DIJON
DIMANCHE 5 JUIN 2022



C'était avec beaucoup d'amertume mais avec un sens de responsabilité que nous avons reporté deux fois la 26e édition de la Journée du Savoir pour des raisons sanitaires liées à la Covid19.

Et c'est avec beaucoup de joie et autant de responsabilité que la JMFB a décidé de reprendre l'organisation de cet événement tellement important pour notre jeunesse.

La journée du savoir, qui a maintenant 28 ans, est un événement scientifique annuel original et unique en France et en Europe.

Notre ambition est de promouvoir la Recherche, la réussite universitaire et professionnelle en mettant en valeur chercheurs, docteurs, doctorants, masters, ingénieurs... tous ceux et celles qui ont pu se frayer un chemin vers les hauts de la Science. La pandémie est venue confirmer notre vision de propager le savoir en montrant combien notre société a besoin de médecins, de chercheurs, de scientifiques... pour son développement et sa sécurité.

Cette année, la 26e Journée du Savoir sera organisée comme d'habitude au Palais des Congrès à Dijon avec un format hybride en présentiel et distanciel dans des proportions en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur. Pour le public et les familles des candidats, en plus du présentiel, la journée sera diffusée

par vidéoconférence et sur les réseaux sociaux.

Les INSCRIPTIONS sont OUVERTES : cher-e-s docteurs, doctorant(e)s, Masters, Ingénieurs, ... Veuillez, vous inscrire à partir de maintenant :

- en ligne journee-du-savoir.fr - par mail j-savoir-jmfb@orange.fr

Un jeune entraîneur dijonnais remporte la Coupe Arabe de la FIFA

Madjid BOUGHERRA, dijonnais natif du quartier de la Fontaine-d'Ouche où il effectue ses premiers pas sur un



terrain de football, Madjid est devenu une star internationale du football. Actuellement entraîneur numéro 2 de l'équipe d'Algérie, il a remporté le 18 décembre 2021, la Coupe arabe de la FIFA en présence du président de la FIFA Gianni Infantino. Une joie pour notre entraîneur dijonnais qui déclare « Cette victoire, c'est grâce à Dieu, c'est la chose la plus importante. Les joueurs étaient très fatigués, ... avec un parcours difficile on a joué le Maroc, Qatar... mais ils se sont battus, ils ont tout donné pour gagner ». L'équipe d'Algérie gagnante a dédié la coupe à la Palestine.

Il y a peu de temps, ce Dijonnais disait : « ... Que ce soit dans mon quartier de la Fontaine-d'Ouche ou en Algérie, je sais que je suis très observé par les jeunes et cela me donne des responsabilités, car je me dois d'être un exemple pour eux... ».

Ali KHATTABI